



REFORME DES RETRAITES

Stoppons le projet de régression sociale !

Grève et manifestations le 24 septembre 2019

Après 2 ans de pseudo concertation, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, défend une réforme injuste, individualiste, qui poussera une grande partie des retraités à vivre dans la précarité et les travailleurs à s'épuiser au travail avant de pouvoir partir à la retraite.

C'est à travers le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) que le gouvernement a montré son jeu en accélérant l'allongement de la durée de cotisation (de 167 à 172 trimestres). Le gouvernement anticipe de nouvelles régressions sociales en reculant l'âge de la retraite à taux plein par le biais de la décote. Il ne cache d'ailleurs plus désormais que son objectif est de reculer l'âge réel de départ à la retraite à 64 ans puis à 65 ans et, cela, le plus rapidement possible.

Toutes les générations nées à partir de 1963 seront concernées ; dès 2025, elles devront avoir cotisé 172 trimestres.

Elles vont donc subir une double peine :

1. l'allongement de la durée de cotisation requise qui les obligera à reporter leur départ au-delà de 62 ans
2. la bascule dans le futur système à points.

Comme à son habitude, ce gouvernement veut passer en force en avançant et en brouillant les pistes.

Une seule réponse est possible selon la CGT : construire une large mobilisation sociale pour empêcher ces mauvais coups.

Pour gagner de meilleures retraites, de meilleurs salaires, des services publics pour tous et partout, mobilisons-nous le 24 septembre.

Au nom de « l'équité » personne ne sera épargné, actifs comme retraités toutes et tous perdants !

Ensemble, nous devons exiger :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans

- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC

- La ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités

- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. L'aménagement des fins de carrières avec un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous

- La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi

- La suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations)

- Pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites

- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes c'est 6,5 milliards d'euros pour les retraites.

Pour gagner de meilleures retraites, de meilleurs salaires, des services publics pour tous et partout, la CGT appelle à se mobiliser le 24 septembre prochain

Union départementale des Syndicats C.G.T. de la Charente Maritime

 05 46 41 63 33  05 46 41 94 12  cgt17  ud-cgt.17@wanadoo.fr

 6 rue Albert 1^{er} - 17000 LA ROCHELLE

